



Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République

Palais de l'Élysée

55 rue du Faubourg-Saint-Honoré

75008 Paris

Paris, le 29 avril 2025

Objet : Interdiction d'accès à la Palestine d'une délégation française engagée dans la coopération décentralisée

Monsieur le Président de la République,

Depuis sa création en 1975, Cités Unies France s'est donné pour mission de soutenir l'engagement international des collectivités territoriales françaises et de favoriser le développement de la coopération décentralisée. Notre association constitue un espace de dialogue, de paix et de soutien à la gouvernance territoriale, que nous considérons comme un levier essentiel du développement durable et solidaire.

Dans un contexte mondial marqué par des désordres profonds et des tensions diplomatiques croissantes, les élus locaux et territoriaux demeurent au plus près des populations, souvent premières victimes de ces crises, quelles que soient leurs origines, leurs nationalités ou leurs convictions. La coopération décentralisée s'affirme, dans ce cadre, comme un vecteur majeur de solidarité, de territoire à territoire, de peuple à peuple.

Au Proche-Orient en particulier, notre association coordonne depuis plus de quarante ans les coopérations décentralisées entre les collectivités françaises et leurs homologues tant palestiniennes qu'israéliennes. Notre action repose sur une démarche responsable, pluraliste et résolument engagée en faveur d'une paix juste et durable entre les deux peuples. Elle s'inscrit dans le respect scrupuleux des positions diplomatiques de la France, en faveur de la solution à deux États, avec pour horizon un État palestinien souverain, aux frontières reconnues par les Nations Unies, vivant en paix aux côtés de l'État d'Israël.

La structuration de deux groupes-pays au sein de notre organisation et la tenue régulière des Assises de la coopération décentralisée témoignent de cet engagement constant. Dans des périodes plus propices, nous avons même œuvré à la convergence d'initiatives réunissant les deux parties, en lien avec les forces de paix présentes dans chaque pays.

En coordination avec le Consulat général de France à Jérusalem, une délégation composée de cinquante représentants de collectivités territoriales françaises – maires, présidents de départements, élus en charge des relations internationales – et coordonnée par Cités Unies France, devait se rendre en Palestine du 30 avril au 4 mai 2025. Elle rassemblait des collectivités historiquement investies dans des partenariats de coopération décentralisée avec des homologues palestiniens : Ancenis-Saint-Géréon, Bagnolet, Bobigny, Cergy, Colombes, Corbeil-Essonnes, Gennevilliers, Grenoble, Grigny, La Courneuve, Montpellier, Montreuil, Morlaix Communauté, Nanterre, Nantes, Rezé, Saint-Brieuc, Sevrans, Strasbourg, Lille, ainsi que les départements de Loire-Atlantique, de Seine-Saint-Denis et de l'Aude.

Action internationale des collectivités territoriales

9, rue Christiani 75018 Paris ■ Tél. : +33 (0)1 53 41 81 81 ■ coop-dec@cites-unies-france.org

www.cites-unies-france.org ■ SIRET 309 575 652 000 40 ■ APE 9499Z

Cette mission visait à relancer les coopérations existantes avec les collectivités palestiniennes de Cisjordanie, dans la continuité d'un engagement solidaire initié à la suite des Accords d'Oslo. Ces partenariats, construits au fil de plus de trente années d'échanges, soutiennent des projets concrets en faveur de la jeunesse, du développement local et de la promotion des valeurs universelles de paix, de justice et de solidarité, malgré les contraintes imposées par l'occupation militaire.

Des rencontres étaient également prévues avec des acteurs de la société civile israélienne engagés dans la défense des droits humains, tels que les organisations B'Tselem et Breaking the Silence.

Or, à 48 heures du départ, les autorités israéliennes ont refusé l'accès de cette délégation mettant ainsi un terme à une initiative pacifique, reconnue et soutenue de longue date. Qui plus est, cette décision a été justifiée dans un communiqué publié par l'ambassade d'Israël par des allégations que nous jugeons inacceptables.

Cités Unies France et les collectivités concernées déplorent vivement cette décision qui prive les populations palestiniennes d'un appui essentiel et affaiblit une coopération exemplaire sur la scène internationale. Ces partenariats, porteurs d'espoir et de dialogue, ont contribué de manière significative à l'ancrage d'une culture de paix entre les peuples.

La révocation soudaine des autorisations d'entrée est perçue comme une atteinte aux engagements diplomatiques et au respect des mandats républicains des élus français. Cette situation appelle, selon nous, une réponse claire et déterminée des plus hautes autorités de la République.

Les collectivités françaises engagées réaffirment leur appel à la reconnaissance officielle de l'État palestinien par la France, aux côtés de l'État d'Israël. Elles saluent les avancées engagées en ce sens, qu'elles considèrent comme une étape essentielle en faveur des principes fondamentaux de démocratie, du respect du droit international et des résolutions des Nations Unies, ainsi que des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Enfin, **nous vous exhortons, Monsieur le Président de la République**, à intervenir auprès des autorités israéliennes afin de permettre la reprogrammation rapide de cette mission de coopération, et à nous accorder le soutien des services compétents du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour sécuriser et préserver la coopération décentralisée, qui constitue un outil indispensable au service de la diplomatie française.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Michaël DELAFOSSE

Président de Cités Unies France
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Liste des signataires

M. Raphaël ADAM, Maire de Nanterre
Mme Jeanne BARSEGHIAN, Maire de Strasbourg
M. Stéphane BLANCHET, Maire de Sevrans
Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire de Mitry-Mory
M. Philippe BOUYSSOU, Maire d'Ivry-sur-Seine
M. Patrick CHAIMOVITCH, Maire de Colombes
M. Arnaud DESLANDES, Maire de Lille
M. Tony DI MARTINO, Maire de Bagnolet
M. Hervé GUIHARD, Maire de Saint-Brieuc
M. Pierre HURMIC, Maire de Bordeaux
M. Jean-Paul JEANDON, Maire de Cergy
M. Patrice LECLERC, Maire de Gennevilliers
Mme Léonore MONCOND'HUY, Maire de Poitiers
M. Rémy ORHON, Maire d'Ancenis-Saint-Géréon, Vice-Président de la COMPA et Vice-Président du Département de Loire-Atlantique.
M. Eric PIOLLE, Maire de Grenoble
M. Bruno PIRIOU, Maire de Corbeil-Essonnes
M. Gilles POUX, Maire de La Courneuve
M. Jean-Paul VERMOT, Président de Morlaix Communauté et Maire de Morlaix
M. Philippe RIO, Maire de Grigny
Mme Johanna ROLLAND, Maire de Nantes
M. Abdel SADI, Maire de Bobigny, Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis, Délégué aux Relations Internationales
M. Michel MENARD, Président du Département de Loire-Atlantique
M. Stéphane TROUSSEL, Président du Département de Seine-Saint-Denis
M. Adda BEKKOUCHE, Adjoint au Maire de Colombes, Délégué à la Coopération et Solidarité internationales
Mme Véronique BERTHOLLE, Adjointe à la Maire de Strasbourg, Déléguée aux Relations Transfrontalières, Européennes et Internationales
Mme Marie-Pierre BRESSON, Adjointe au Maire de Lille, Déléguée à la culture à la coopération décentralisée et au tourisme, Conseillère à la Métropole Européenne de Lille
Mme Laure CADOREL, Adjointe au Maire d'Ancenis-Saint-Géréon, Déléguée au Commerce et au Tourisme
M. Emmanuel CARROZ, Adjoint au Maire de Grenoble, Délégué à la Mémoire, Migrations, Coopérations Internationales, Europe
Mme Audrey CHARIFI-ALAOUI, Adjointe à la Maire de Mitry-Mory, en charge des Relations et coopérations internationales, du devoir de mémoire et de paix et du droit aux vacances
Mme Fabienne DELETANG, Adjointe à la Maire de Rezé, Déléguée à la Coopération Européenne et Internationale
M. Moussa DIARRA, Adjoint au Maire de Cergy, Délégué à l'Action Internationale
M. Thierry GAUVRIT, Adjoint au Maire de Lamballe-Armor, Délégué à la Culture, au Patrimoine et aux Relations Internationales
M. Alassane GUISSÉ, Adjoint à la Maire de Nantes, Délégué à la Coopération Décentralisée
M. Chawqui HADDAD, Adjoint au Maire de Bagnolet, Délégué à la Jeunesse et Vie Sociale des Quartiers - JVSQ
M. Hassan HMANI, Adjoint au Maire de Nanterre, Délégué à la Ville Monde et office HLM
Mme Clare HART, Vice-Présidente au Rayonnement International et à la Coopération Européenne de Montpellier Méditerranée Métropole
Mme Inès KODAWU, Adjointe au Maire de Bobigny, Déléguée aux Relations Internationales

Mme Céline LANOISELEE, Adjointe au Maire de Gennevilliers, Déléguée à la Transition Écologique, à l'Environnement, aux jardins familiaux et aux Relations Internationales et Jumelages
Mme Zoé LORIOUX-CHEVALIER, Conseillère municipale de Poitiers, Déléguée à la Coopération Européenne et Internationale
Mme Halima MENHOUDJ, Adjointe au Maire de Montreuil, en charge de la Coopération Décentralisée, de la Solidarité Internationale, et des Populations Migrantes
M. José MOURY, Adjoint au Maire de Bobigny, Délégué à l'Urbanisme et aux Relations Intercommunales
Mme Céline PAPIN, Adjointe au Maire de Bordeaux, Déléguée aux Coopérations Territoriales, Européennes et Internationales, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
M. Jacques PICARD, Conseiller municipal de Corbeil-Essonnes, Délégué à la Coopération Décentralisée avec Jérusalem-Est
Mme Myriam RIALET, Adjointe au Maire d'Ancenis-Saint-Géréon, Déléguée à la Sclolarité
M. Romain ROLLANT, Adjoint au Maire de Saint-Brieuc, Délégué à la Culture et aux Coopérations Internationales et Européennes
Mme Fanny SALLÉ, Conseillère départementale en charge des Solidarités Internationales, Département de Loire-Atlantique, Présidente du Groupe-Pays Palestine de Cités Unies France
M. André VIOLA, Conseiller départemental de l'Aude, Délégué à l'Europe et l'International.

Copie M. Jean-Noël Barrot, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères